

# Licence professionnelle Technicien en géo-mesure et foncier

Rapport Hcéres

#### ▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Technicien en géo-mesure et foncier. 2011, Université du Maine. hceres-02039643

#### HAL Id: hceres-02039643 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039643

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



#### Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002286

Dénomination nationale : Travaux publics

Spécialité: Technicien en géo-mesures et foncier

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2007, cette licence professionnelle est portée par l'UFR « Sciences et techniques ». Elle est désormais demandée en cohabilitation avec le conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et spécifiquement, son école supérieure des géomètres et topographes (ESGT) installée sur le campus du Mans. Ce partenariat est présent depuis les origines de la spécialité. Son objectif est de former des techniciens de chantier et de laboratoire ayant des compétences en topographie, en mesure géotechnique de laboratoire et en mesure géologique sur le terrain.

Les métiers visés sont technicien de laboratoire, technicien environnement, technicien géomètre, chef de chantier, topographe. Conçue pour compléter l'offre de formation du domaine scientifique de l'Université du Maine (il a été mis en place des unités d'enseignements préparatoires en 2ème année de licence « Géosciences »), elle attire de plus en plus les titulaires du BTS (Brevet de technicien supérieur) « Géomètre-Topographe ». Cette formation très récente est en train de construire son attractivité (une soixantaine de candidats lors de la dernière campagne de recrutement). Elle commence aussi à attirer un public de formation continue. Néanmoins, il lui reste à affirmer son efficience en termes de placement de ses diplômés.



Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	16
Taux de réussite	95 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	65 % - 20 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 % - 90 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	45 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	35 % - 70 %

#### Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

L'évaluation de cette formation doit tenir compte de deux éléments importants : sa jeunesse et son originalité. Les remarques faites ci-dessous sur les faiblesses repérées dans le bilan doivent donc être interprétées comme une contribution à la pérennisation de cette intéressante formation. L'utilité de proposer une voie professionnalisante aux étudiants suivant la filière « Géosciences » ne peut être contestée d'autant que la présence de l'EGST sur le campus du Mans apportait un partenariat de poids. De plus, les responsables de la formation ont su développer un important partenariat avec les entreprises du secteur professionnel. Il est simplement regretté que certains de ces partenariats n'aient pas été encore formalisés au niveau des entreprises mais plus encore, au niveau des instances professionnelles départementales ou régionales du BTP (Bâtiment Travaux Publics).



La volonté d'attirer des étudiants venant de licences générales est manifeste au regard de la mise en place de quatre unités d'enseignements préparatoires dans la licence « Sciences de la vie et de la terre » du Mans. Or, l'évolution, certes sur trois années seulement, montre qu'après l'engouement de la première promotion (mais avec en contrepartie une forte poursuite d'études), la part des étudiants venus de 2ème, voire 3ème année de licence est en déclin rapide et ceci, malgré une attractivité croissante de la formation (en nombre et en zone de rayonnement). A contrario, et le partenariat avec l'ESGT y contribue, le recrutement auprès des titulaires de BTS est en croissance rapide et constante. Le risque est donc grand de voir évoluer cette spécialité dans un sens opposé à ses objectifs initiaux et perdre ainsi l'apport que représentait la mixité des publics. Il se peut aussi que les médiocres performances en termes d'insertion professionnelle puisse aussi dissuader des étudiants de licences de se diriger vers cette formation alors que pour les étudiants issus d'une filière professionnelle, l'enjeu est moindre puisqu'ils ont déjà en poche un diplôme leur permettant de s'insérer. Il faut aussi souligner la faible qualité du suivi des diplômés mis en ceuvre pour l'équipe pédagogique et les manques du dossier ; son caractère inachevé est patent sur ce point.

Ces difficultés d'insertion ne sont visiblement pas la conséquence d'une qualité insuffisante de la formation. En effet, elle très complète, exigeante et fait appel à des enseignants-chercheurs, enseignants de l'université et de l'ESGT et un grand nombre de professionnels de qualité, et parfaitement adaptés aux objectifs du diplôme. Les méthodes pédagogiques sont bien choisies et l'accompagnement des étudiants incontestable. La répartition des stages sur tout le territoire français est aussi une preuve de la synergie avec les milieux professionnels. On peut donc craindre que ce soit le positionnement « métier » de la spécialité qui soit en cause. Sur ce plan, on est un peu déçu par le peu d'évolutions proposées dans le dossier. Les ajustements soumis, la demande de cohabilitation avec le CNAM sont importants mais il était attendu plus de réflexion face à ce bilan médiocre sur le critère principal d'efficacité d'une licence professionnelle. Faut-il y voir une conséquence du pilotage un peu flou du diplôme, de l'absence d'un conseil de perfectionnement ? Si la fiche d'auto-évaluation (apparemment remplie par l'équipe pédagogique) pointe certaines difficultés, cela ne semble pas avoir profondément modifié le dossier proposé à l'évaluation. En conclusion, une formation intéressante mais à faire évoluer pour lui assurer une certaine pérennité.

- Points forts :
  - L'originalité du concept et le positionnement dans l'offre de formation en géosciences.
  - Le partenariat avec l'ESGT du CNAM.
  - La forte présence des professionnels dans la formation.
- Points faibles :
  - Une insertion professionnelle médiocre (et mal suivie).
  - Le manque de formalisation des partenariats.
  - Le flou du pilotage et l'absence de conseil de perfectionnement.



• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

### Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de saisir le conseil de perfectionnement (à installer très rapidement) pour entamer une réflexion sur le devenir de cette spécialité qui semble jusqu'ici ne pas avoir trouvé la reconnaissance attendue chez les employeurs et ceci, malgré une bonne intégration des professionnels dans la formation. Une voie d'évolution pourrait être le positionnement sur les seuls métiers du laboratoire de géotechnique et de matériaux de construction, où la demande est avérée. L'aspect « approfondissement en topographie », ainsi mis de côté, pourrait alors être enrichi via un rapprochement avec la spécialité « Analyse de données géoréférencées SIG ». Une prise de contact avec les responsables de formations touchant aux géosciences sur le plan national pourrait aussi permettre de mieux préciser le positionnement et donc, la pérennisation de cette utile formation.